

**Présents :**

**Le Président :** M. François de MAZIÈRES

**Les Vice-présidents :**

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN.

**Les autres membres du Bureau :**

M. Patrice PANNETIER, M. Arnaud HOURDIN, M. Patrick CHARLES.

**Sont excusés :**

**Les Vice-présidents :**

M. Philippe BENASSAYA,  
M. Pascal THEVENOT.

Nombre de membres du Bureau : 19  
Nombre de membres présents : 17

-----

**Objet : Adhésion à l'association Aéro-Saclay.**

**Le Bureau, légalement réuni le 20 janvier 2017 sous la présidence de M. François de MAZIÈRES,**

Vu l'article L.5216-5 I al 1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative aux associations ;

Vu les délibérations n°2010-02-02 et n°2011-06-17, des Conseils communautaires de Versailles Grand Parc du 10 février 2010 et du 28 juin 2011, relatives à la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'association Aéro-Saclay ;

-----

- La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP), dans le cadre de l'exercice de sa compétence portant sur le développement économique et l'aménagement de l'espace communautaire, cherche à favoriser le lien entre la formation et la recherche, les entreprises et le territoire intercommunal.

Notre secteur géographique accueille des leaders industriels en matière d'aéronautique, accompagnés par un tissu dense et dynamique de PME innovantes.

Le cluster aéronautique de Paris-Saclay, déjà fortement développé sur les dimensions industries et R&D, pourrait, avec le redéploiement de l'infrastructure de Toussus-le-Noble, proposer des réels atouts à la filière de l'aviation à propulsion électrique et aider à renforcer les réflexions autour de l'aérodrome du futur.

Le site réunit notamment toutes les conditions favorables qui caractérisent les lieux dans lesquels de tels clusters se sont développés : concentration d'entreprises dont de grands donneurs d'ordres, proximité d'un aéroport, tiers lieux près d'institutions de formation/recherche, disponibilité de l'immobilier d'entreprises. A cela s'ajoute un potentiel supérieur en matière de formation/recherche et la présence d'un centre de formation pour pilotes.

Dans ce contexte, l'association Aéro-Saclay propose depuis 2016 un challenge étudiant en lien avec les écoles et les universités situées à proximité immédiate (Communauté Universitaire Paris-Saclay, HEC, Polytechnique, ESTACA, Mines ParisTech, CFA AFMAé...). L'objectif est d'imaginer l'aéroport du futur, en recherchant des innovations techniques, économiques ou d'usages qui préfigurent ce que pourrait être un aéroport mieux intégré dans son environnement et dans la société. Cela implique des questions liées à l'usage, à l'aménagement économique du site ainsi qu'aux défis techniques.

Accompagnés de professionnels de l'aéronautique venant des entreprises de l'intercommunalité et des enseignants des différentes écoles participantes, en s'inspirant des contraintes réelles d'un aéroport, les étudiants cherchent à imaginer les solutions innovantes au service de la transition vers l'aéroport du futur.

L'objectif de l'association AéroSaclay est une professionnalisation de l'organisation de cet événement. Membres fondateurs de l'association, les écoles et les entreprises du secteur et la Mairie de Toussus-le-Noble sont fortement impliquées dans la sélection et dans le suivi des projets.

- La CAVGP souhaite soutenir l'association dans l'organisation et le développement de cette manifestation et assurer la pérennisation de ses activités sur son territoire. Cette collaboration constitue une opportunité d'augmenter la visibilité de la communauté d'agglomération au sein de la communauté scientifique. De plus, cet événement permettra également de prospecter des initiatives prometteuses afin de les conduire à s'engager sur le territoire de l'intercommunalité.

Le Bureau des Maires est donc amené à se prononcer sur cet engagement.

-----

**DÉCIDE :**

- 1) de devenir membre de l'association et de la soutenir avec l'aide de l'équipe du développement économique. ;
- 2) que Monsieur le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision ;
- 3) qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :  
✓ Monsieur le Préfet des Yvelines

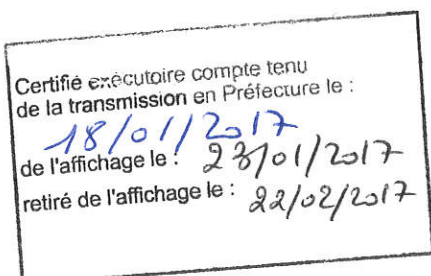
M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : **17**

Nombre de suffrages exprimés : **17**

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait en deux exemplaires originaux,  
A Versailles, le 12 janvier 2017.



Pour le Président et par délégation,

**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services